



Fiche technique

Équilibre santé

des plus de 66 ans



Nature : Contrat collectif d'assurance à adhésion facultative

Cible : EQUILIBRE SANTE s'adapte à toutes les situations familiales à partir de 66 ans.

Garanties : 3 Formules de garantie Vie Entière de 100 % Plus, 125% Plus et 150 % Plus, animés de principes mutualistes (pas de sélection de risques, pas d'exclusion...).



Les Engagements **Plus :**

- > Une adhésion immédiate
- > Sans limite d'âge
- > Sans questionnaire médical
- > Éligible au Crédit d'Impôt

Les **Plus** Produits

- prise en charge de la **Médecine Douce** : ostéopathie, étioopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, pédicure.
- prise en charge des **Actes de Prévention non remboursés** : substitut nicotinique, vaccin anti-grippe, vaccins recommandés aux voyageurs, traitement anti-paludéen, médicaments ostéoporose, matériel pour l'hypertension.
- **La fidélité « récompensée »** : Chaque contrat bénéficie d'une majoration de garanties dentaire et optique **sans surcoût de cotisation** et **sans condition**. Des forfaits « optique » jusqu'à 205€ et une prise en charge du dentaire jusqu'à 275%.

Bonus
Fidélité

Des Garanties en Inclusion Pour Une Meilleure Protection Familiale

Capital Décès par Accident :

versement d'un capital dans le cas du décès de l'adhérent principal ou du conjoint.

Garantie Invalidité Permanente par Accident et d'Aide à la Vie Quotidienne :

versement d'un capital de 3 000€ et d'un forfait de 500€ d'aide à la vie quotidienne en complément, dans le cadre d'une invalidité permanente, partielle ou totale d'un accident, supérieure à 50%.

Assistance et protection juridique médicale 24h/24 - 7j/7.

Les Services

- **Tiers payant pharmaceutique normalisé Mutualité Française**, étendu selon conventions aux : hôpitaux - cliniques - laboratoires - radiologie - Optique (Krys, Afflelou, Atoll, Optique 2000...) pour des remboursements sous 48h.
- **SMAM Mutuelle couvre les Régimes Obligatoires** : > des salariés, des commerçants, artisans, professions libérales, agricoles (MSA), des caisses spécifiques de la MFP (fonction publique), de l'ENIM (marins pêcheurs), de la Caisse Nationale Militaire, de la CRPCEN (clercs et employés de notaire), RAM GAMEX...
- **Système NOEMIE**, pour des remboursements sous 48 heures.
Décompte gratuit de prestations par mail sécurisé sous 24 heures.
- **Suivi instantané des remboursements** via internet.



www.smamcourtage.com

SMAM COURTAGE : 7, rue Saint-Jacques - BP841 - 86108 CHÂTELLERAULT Cedex - 05 49 02 18 35

SMAM courtage - SAS au capital de 400 000€ à directoire et conseil de surveillance. RCS Châtellerault B 391 897 261

Intermédiaire en assurance, immatriculation ORIAS n° 07 019 262 (www.orias.fr)

Exerce sous le contrôle de l'ACAM (Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cédex 09



Équilibre santé

Prestations ⁽¹⁾ applicables aux adhésions nouvelles à partir de 66 ans du 01/07/2008 au 31/12/2009

(CONTRAT RESPONSABLE EN APPLICATION DE LA LOI N°2004-810 du 13 AOÛT 2004) - Hors parcours de soins, la majoration du ticket modérateur et la franchise de 8 € ainsi que les franchises sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires prévues à l'art. L 322-2 du code de la Sécurité Sociale ne sont pas pris en charge conformément au décret 2005-1226 du 29 septembre 2005.

Tous Régimes Sociaux		100 <i>Plus</i>	125 <i>Plus</i>	150 <i>Plus</i>
HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE				
Frais de séjour	Secteur conventionné	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	Secteur non conventionné	100%	100%	100%
Actes en secteur Hospitalier Chirurgie, Anesthésie, Réanimation		100%	125%	150%
Chambre Particulière Maladie, Chirurgie	immédiat (30 j maxi)	Néant	45€/jour	55€/jour
	après 3 mois	Néant	55€/jour Durée illimitée	65€/jour Durée illimitée
Forfait Journalier Hospitalier Maladie - Chirurgie	immédiat (30 j maxi)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	après 3 mois	Frais réels Durée illimitée	Frais réels Durée illimitée	Frais réels Durée illimitée
Réadaptation fonctionnelle, Rééducation, Moyen séjour, Cures, Convalescence (30 j/an)	après 3 mois	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de transport		100%	100%	125%
Frais d'accompagnement		Néant	15€/jour	15€/jour

MALADIE				
Honoraires médicaux - Consultations - Visites Généralistes - Spécialistes - Professeurs		100%	125%	150%
Actes de spécialités (ATM)		100%	125%	150%
Majoration pour frais de déplacement, actes de nuit ou le dimanche, et soins d'urgence		100%	125%	150%
Pharmacie		100%	100%	100%
Médecines Douces (actes non remboursés par le RO) : Ostéopathie, étiothérapie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, pédicure (prise en charge 25€/consultation).		25€ /an/bénéficiaire	75€ /an/bénéficiaire	100€ /an/bénéficiaire
Actes de Prévention (Prise en charge des 13 actes remboursés par le RO) : Ostéodensitométrie remboursable, prévention bucco-dentaire, trouble de l'audition, vaccination...		100%	100%	100%
Dépistage et Prévention (actes non remboursés par le RO) (par an et par bénéficiaire)		100€	100€	100€
Auxiliaires Médicaux : Podologues, Orthophonistes, Infirmiers, Soins, Masseurs, Kinésithérapeutes, Orthoptistes.		100%	125%	150%
Analyses - Actes de Biologie		100%	125%	150%
Radiologie : Scanographie, IRM, Echographie, Mammographie, Electrocardiographie, Scintigraphie...		100%	100%	125%

Tous Régimes Sociaux

100 **Plus**

125 **Plus**

150 **Plus**

DENTAIRE

		100 Plus	125 Plus	150 Plus
Prothèses dentaires Orthodontie	immédiat	100%	150%	200%
BONUS FIDÉLITÉ 25%/AN	à partir de la 2 ^e année	125%	175%	225%
	à partir de la 3 ^e année	150%	200%	250%
	à partir de la 4 ^e année	175%	225%	275%
Soins		100%	100%	100%

OPTIQUE

		100 Plus	125 Plus	150 Plus
> Lunetterie (verres et/ou montures)	immédiat (par an et par bénéficiaire)	100%	100%	100%
> Lentilles acceptées		+	+	+
> Lentilles refusées		50€	100€	130€
BONUS FIDÉLITÉ	à partir de la 2 ^e année	75€	125€	155€
	à partir de la 3 ^e année	100€	150€	180€
	à partir de la 4 ^e année	125€	175€	205€

PRESTATIONS DIVERSES

Petit appareillage et accessoires		100%	100%	100%
Prothèses Orthopédiques, auditives, capillaires, mammaires et grand appareillage		100%	125%	150%
Cure Thermale et Colonies Sanitaires (Honoraires, Soins, Frais de transport, hébergement (par an et par bénéficiaire))		100%	100% + Forfait 50€	100% + Forfait 100€
Capital décès par accident (sans limite d'âge)	Adhérent principal Conjoint (inscrit au contrat)		> 4 000 € > 2 000 €	
Garantie Invalidité Permanente par accident. Les montants maxima garantis ci-contre sont indiqués par assuré et par événement		Dans le cas d'une Invalidité Permanente par accident > 50% capital forfaitaire : 3 000 € > Aide à la vie quotidienne : 500 €		
Assistance (en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation suite à une maladie soudaine ou à un accident corporel)		France METROPOLITAINE* PRISE EN CHARGE : des enfants et des ascendants dépendants / d'une aide ménagère / des animaux domestiques / du téléviseur à l'hôpital / des frais médicaux à l'étranger / d'un coaching tabac	DOM* PRISE EN CHARGE : rapatriement ou transport sanitaire si non rapatriable / prise en charge frais hébergement si non rapatriable / rapatriement de corps en cas de décès / prise en charge du téléviseur à l'hôpital / frais médicaux à l'étranger	
Protection juridique médicale*		Maximum 20 000 € TTC par litige en France et dans l'U.E en cas de litige présumé avec un professionnel de santé ou un établissement de soins		

Les montants de remboursement sont exprimés en pourcentage du tarif en vigueur fixé par la Sécurité Sociale (Base de Remboursement) ou sous la forme d'un forfait. Ces forfaits sont valables par année civile d'adhésion et par assuré, et ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Les remboursements sont toujours effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité Sociale dans la limite de l'option choisie. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en Euro.

(1) extraits des conditions générales, se conformer aux conditions générales annexées au bulletin d'adhésion.

* Extrait des notices d'information



> VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ **Équilibre santé** au :

Année tarifée :

CONFIDENTIEL, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

VOTRE CORRESPONDANT :

VOS COORDONNÉES :

M., Mme, Melle :

Nbre de personnes garanties :

Code postal / Ville :

Garantie retenue

100 **Plus**

125 **Plus**

150 **Plus**

Votre cotisation mensuelle* TTC

€

€

€

* y compris frais accessoires